

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21794 - 80ÈME ANNÉE

## À LA RÉUNION, LES PLUS ÂGÉS ET LES PLUS MODESTES DAVANTAGE TOUCHÉS PAR LA FORTE HAUSSE DES PRIX EN 2023

Entre 2017 et 2023, à La Réunion, les prix à la consommation des ménages augmentent de 11 %, soit moins qu'au niveau national (où l'inflation est de cinq points supérieure). Avant 2022, l'inflation reste relativement contenue tant à La Réunion qu'au niveau national. Elle accélère ensuite fortement en 2022, dans un contexte international inflationniste, marqué par le déclenchement de la guerre en Ukraine fin février, et plus largement par une transformation des circuits mondiaux de circulation des biens et des services.

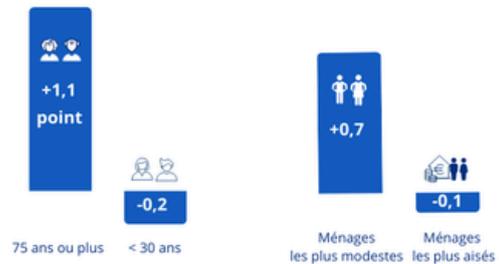
À La Réunion, la hausse des prix s'élève en 2022 à 3,6 % en moyenne sur l'année, un niveau jamais atteint en 30 ans. En 2023, l'inflation reste importante mais se réduit un peu (+3,1 %). Au niveau national, les hausses de prix sont encore plus soutenues : +5,2 % en 2022 et +4,9 % en 2023.

En 2022, c'est l'énergie qui contribue le plus fortement à la hausse des prix à La Réunion tandis qu'en 2023, c'est l'alimentation. Ainsi, les ménages qui consacrent une part de leur budget plus importante qu'en moyenne à ces postes font face à une inflation plus élevée.

En 2022, les propriétaires sont davantage impactés par la forte inflation, en lien avec la part plus importante de leur budget consacrée à l'énergie. En 2023, les plus âgés et les plus modestes subissent une inflation plus élevée, en raison de la part plus importante de leur budget affectée aux dépenses alimentaires.

### En 2023, les plus âgés et les plus modestes subissent une inflation plus élevée que la moyenne

En 2023, à La Réunion, les ménages de 75 ans ou plus subissent une inflation supérieure de **1,1 point** à l'inflation moyenne



Écart à l'inflation moyenne en 2023 à La Réunion selon l'âge de la personne de référence du ménage et le niveau de vie

### L'alimentation pèse davantage dans leur budget

En 2023, à La Réunion, les ménages de 75 ans ou plus consacrent **24 %** de leur budget à l'alimentation



Poids du budget consacré à l'alimentation selon l'âge de la personne de référence du ménage et le niveau de vie

### En 2022, les propriétaires subissent une inflation plus forte que la moyenne

En 2022, à La Réunion, les propriétaires subissent une inflation supérieure de **0,4 point** à l'inflation moyenne



Écart à l'inflation moyenne en 2022 à La Réunion selon le statut d'occupation du logement

## DES MILLIERS DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ CONTRE LE FASCISME

**Une marche "contre le racisme et le fascisme" s'est élancée le 22 mars depuis la place de la République à Paris en direction de place de la Nation, réunissant plusieurs milliers de personnes de tous les âges.**

*"Non au racisme", "Fascisme dehors", "Free Palestine"* étaient écrit sur les pancartes et banderoles brandies par les manifestants. Des drapeaux palestiniens étaient visibles dans le cortège.

Associations, syndicats et partis politiques de gauche ont défilé ensemble contre le racisme et le fascisme le 22 mars, dans une centaine de villes de France. Cette mobilisation, intervenue au lendemain de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, est coordonnée par la Marche des solidarités et le collectif *"Né-e-s ici ou venu-e-s d'ailleurs, uni-e-s contre le racisme !"*.

Ce collectif est constitué entre autres par la Ligue des droits de l'Homme, Attac France, La Cimade, la CGT, la FSU, Femmes égalité, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Oxfam France, SOS Racisme, le Syndicat des avocat-es de France (SAF), l'Union syndicale solidaires.

### IL EST TEMPS D'AGIR

Le mot d'ordre des organisateurs était "l'heure de la riposte" est arrivée. Les organisations politiques de l'extrême droite sont en position de prendre le pouvoir ou de participer plus activement au gouvernement.

D'ailleurs, l'extrême droite occupe aujourd'hui un place stratégique dans le monde politique après avoir conquis médias

et réseaux sociaux et acquérant de nouveaux électeurs.

La mobilisation massive des quartiers populaires, de la jeunesse et du monde du travail aux dernières législatives, a permis d'enrayer la "machine de guerre" du Rassemblement national, mais les idéaux se sont ancrés dans la société et notamment à l'Élysée.

### UN GOUVERNEMENT RACISTE

Face à la menace de l'extrême droite et malgré les promesses de *"digue contre l'extrême-droite"* d'Emmanuel Macron en mai 2022, la réponse du président a nommé un Gouvernement d'une droite perdante dans les urnes, composé de plusieurs personnalités aux positions ouvertement racistes et islamophobes.

Après avoir échappé à la censure, le Gouvernement de François Bayrou a déroulé de nouveau l'agenda de l'extrême droite, utilisant désormais les mots et slogans nauséabonds du FN/RN avec la prétendue *"submersion migratoire"* et le débat sur *"l'identité nationale"*.

De plus, le ministre de la justice, Gérald Darmanin, annonce la remise en cause du droit du sol et la possible expulsion des étrangers présents dans les prisons. De son côté, le ministre de l'Intérieur a appelé à rétablir le délit de séjour irrégulier et durcit les conditions de régularisation et de droit au séjour. Il veut aussi interdire les mariages avec les étrangers en situation irrégulière ou encore l'interdiction du voile dans la pratique sportive.

### DE PLUS EN PLUS DE VIOLENCE

A ce contexte politique extrême s'ajoute des témoignages de millions de Français qui subissent au quotidien la vindicte de l'État et de la société blanche, à travers des violences policières impunies, de la

discrimination à l'embauche, de la surexploitation des travailleurs immigrés, voire même de l'esclavage moderne, des agressions gratuites et impunies milices d'extrême droite ...

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur, les crimes et délits à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux ont augmenté de 11% en 2024. A Bordeaux, Marseille, Nantes ou encore Montpellier, la Ligue des droits de l'Homme atteste que "la situation est grave" et a pointé du doigt une "augmentation alarmante des actes racistes".

"Nous constatons qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire, c'est pour ça qu'il faut être nombreux", a souligné Dominique Sopo, président de SOS Racisme, le 22 mars sur RMC. "Ce sont des combats longs, mais il faut les mener, car c'est en les menant qu'on les remporte", a-t-il ajouté.

## LES SPORTIVES PORTANT LE VOILE ONT LE DROIT DE JOUER, COMME LES AUTRES !

**Une proposition de loi vise à interdire les femmes qui portent le voile lors des compétitions sportives. Adoptée par le Sénat le 18 février, elle est actuellement en débat à l'Assemblée nationale.**

Des ONG et députés ont dénoncé ce débat insensé. La députée Sandrine Rousseau a dénoncé le projet lors d'un point presse à la sortie des débats : "La France a été le seul pays durant les Jeux Olympiques à interdire ses athlètes de pouvoir porter quelques choses sur les cheveux".

Alors que les institutions internationales comme le Comité International Olympique, la FIFA ou encore les Nations unies ont autorisé "le port du couvre-chef sportif dans les compétitions prouvent qu'une réglementation inclusive peut coexister avec des standards élevés de sécurité et d'équité".

"Je pense qu'il y a des enjeux bien plus

*importants, et puis surtout (...) la France a un problème avec ça quoi. (...) Ce qui est important, c'est que les femmes fassent du sport. Et je ne comprends pas du tout, la position selon laquelle ça menacerait la République. Cela ne menace pas la République, ça menace par contre les pratiques individuelles. Et la réalité, c'est que le sport est important et que par ailleurs, tous les pays du monde l'acceptent. Donc pourquoi, nous faisons exception ? Au nom de quoi", a expliqué la députée.*

*"Je parle d'islamophobie. (...) On par d'entrisme à chaque fois, la question c'est les femmes qui font du sport, elles ont le droit d'avoir une religion et de faire du sport. On est dans une islamophobie débridée en France, il faut qu'on s'en rende compte. A un moment, on dérive et on a des propos et des attitudes d'un racisme qui devraient nous interroger. Or, on est dans une espèce de tolérance de ces propos, de ces dérives, et c'est un sujet".*

Pour la Ligue des droits de l'Homme : "cette interdiction ne prend pas en compte les réalités des terrains. En effet, elle constituerait un frein pour des femmes et des filles dont la pratique sportive est déjà bien inférieure à celle des hommes. Elle serait la source d'isolement social, de sédentarité, de mal-être psychologique et d'humiliation supplémentaire, pour les sportives exclues ou obligées d'enlever publiquement leur voile. Elle porterait atteinte à la pérennité des clubs dont l'activité bénévole repose en partie sur l'implication de femmes qui portent le voile. Enfin, elle restreindrait les opportunités de voir des talents français s'épanouir sereinement. En n'entravant pas la pratique du sport, nous favorisons sa féminisation, un objectif que la France s'est fixé, notamment à travers l'organisation des premiers Jeux olympiques et paralympiques paritaires en 2024".

De son côté, Amnesty International a dénoncé ce projet, assurant qu'il s'agit d'une "atteinte grave à la liberté de conscience. Elle porte aussi atteinte aux droits de participer à la vie culturelle, de

*disposer de son corps et de ne pas être discriminée, pourtant garantis par les conventions internationales ratifiées par la France”.*

La ligue a expliqué que *“choisir d’interdire le port du couvre-chef sportif revient à priver des milliers de femmes qui portent le voile de cet épanouissement personnel et collectif”.*

Selon l’observatoire de la laïcité, *“la laïcité garantit la liberté de conscience, la liberté de religion et de culte, de laquelle découle la liberté vis-à-vis de la religion, et celle de manifester des convictions, quelles qu’elles soient - religieuses ou non -, mais toujours dans les limites de l’ordre public”.*



## **IN KOZMAN POU LA ROUTE « DMOUNE ATÈR I RESS ANLÈR, DMOUNE ANLÈR I RESS ATÈR. »**

Mézami si mi di azot mi yèm kan i diviz la sossyété an dè kalité d’moune : sat lé anlèr é sète lé atèr, sirésèrtin mi sava pa dann sanss mon lopinyon pars san trish dsi la vérité mi profèr in sossyété toute demoune lé anlèr. In pé va dir, sa lé pa possib pars pou zot i fo in sossyété avèk in bonpé dmoune atèr épi in pti pé dmoune anlèr, mé wala mi panss pa konmsa ... Lapa konmsa mi oi lé shoz étan kominiss épi étan rényoné.

...étan kominiss mwin lé pou l’égalité, étan rényoné mi panss l’égalité sé inn possibilité a sirtou pa rann impossib pars dann in péi konm la n’ote lé possib an avoir inn sossyété d’égalité.

Finalman sé La franss la fé issi shé nou sète éspèss sossyété a dè vitèss mi siporte moinsanmoin... Mèm mwin lé pa tro loin panss kékpar i fo koupe lo kordon onbilikal.Kan i di dis pour san d’moune néna la moityé bann rishèss lo péi ékatrovin dis pour san i partaz l’ote moityé ni konpran bien néna in kantité d’moune atèr é in pti kantité dmoune anlèr.

Zot lé pou sa zot ? A kondission sé zot ké lé anlèr mé sé pa inn sossyété k’i bote amwin sa é pour dir mi souète nuite é zour k’inn sé zour sa lé ranjé dann bann poubèl listoir. Pou inn bone rézon m’a ésplike azot kan mwin nora in tan... Sipétadyé..

Justin

## **Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année  
Directeur de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)  
Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)  
Tél : 02 62 55 21 21  
Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)  
CPPAP: 0916Y92433